

Délibération

n° 2026-26

Objet : Désignation des représentants titulaires et suppléants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au sein des commissions administratives paritaires (CAP) de catégories A, B et C et de la commission consultative paritaire (CCP)

Séance du : 27 avril 2026

Président de séance : Philippe LOCATELLI

Date de la convocation : 17 avril 2026

Secrétaire de séance : Sophie LUTZ

Nombre de membres titulaires en exercice le jour de la séance : 35

Présent(e)	Représenté(e) par	Excusé(e) donne pouvoir à	Excusé(e)
22	0	3	10

Collège représentant les communes affiliées			
LOCATELLI Philippe,	X		
DI FOLCO Catherine,	X		
COMBET Damien,	X		
LUTZ Sophie,	X		
STARON Catherine,	X		
REVELLIN Gérard,	X		
BRUNEAU Nathalie,	X		
MICHAUD Maryse,	X		
ARCOS Sébastien,	X		
ASTRE Joëlle,	X		
BALDIVIA Dominique,			X
BALLESIO Pierre,	X		
DECHAMPS Véronique,			X
FARNOS René,	X		
FRESSYNET Pierre,		X C. STARON	
GALLET Christian,	X		
GAVAULT Yves,	X		
ODO Xavier	X		
PERRUSSEL-BATISSE Josée			X
TISSOT Philippe	X		
VINCENT Max	X		
Collège représentant les établissements publics affiliés			
ZANNETTACCI Pierre-Jean	X		
DUTHEL Gilles	X		
MALOSSE Daniel			X

	Présent(e)	Représenté(e) par	Excusé(e) donne pouvoir à	Excusé(e)
<u>Collège représentant les communes non affiliées</u>				
BOSETTI Laurent				X
GLÜCK Olivier				X
CORSALE Doriane				X
<u>Collège représentant les établissements publics non affiliés</u>				
PUBLIÉ Martine	X			
BOULARD Valérie			X C. DI FOLCO	
<u>Collège représentant la Métropole de Lyon et le Département du Rhône</u>				
ARTIGNY Bertrand				X
KHELIFI Zémorda				X
Pascale CHAPOT	X			
<u>Collège représentant la Région Auvergne Rhône-Alpes</u>				
MOROGÉ Jérôme				X
PACCAUD Mickael	X			
CRUZ Sophie			X S. ARCOS	

Était excusée madame Noëlle SCARAFIA, Responsable du SGC BRON.

Ont assisté à cette réunion :

Olivier DUCROCQ, Directeur général des services
Philippe GÉRARD, Directeur général adjoint
Guillaume GONON, Directeur du pôle Santé
Laurence MARLIER-CANNATA, Directrice du pôle Appui aux collectivités

Conformément à l'article R.262-19 du Code général de la fonction publique (CGFP), les représentants des collectivités et des établissements publics au sein des CAP placées auprès du Centre de gestion, sont désignés, à l'exception du président des commissions, par les élus locaux membres du conseil d'administration du Centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements publics affiliés.

Conformément à l'article R.272-11 dudit code, les représentants des collectivités et établissements au sein de la CCP placée auprès du Centre de gestion, sont désignés selon les mêmes modalités.

Parmi les représentants titulaires et suppléants des collectivités et établissements qui avaient été désignés par délibération en CAP et CCP, plusieurs ne détiennent plus le mandat au titre duquel il avait été procédé à leur désignation, suite au renouvellement général des conseils municipaux.

Il est donc nécessaire de procéder à leur remplacement pour la fin du mandat jusqu'au renouvellement du conseil d'administration du Centre de gestion, en respectant la proportion minimale de 40 % de personnes de chaque sexe et de désigner ceux qui ont été réélus afin qu'ils poursuivent leur fonction de membre des instances jusqu'à la fin du mandat.

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles R.262-19 et R.272-11,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion,

Vu les délibérations n° 2021-10 du 1^{er} février 2021 et n°2023-31 du 19 juin 2023,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'arrêter comme suit la nouvelle composition des commissions administratives paritaires de catégories A, B et C et de la commission consultative paritaire :

Commissions administratives paritaires de catégories A, B et C et de la Commission consultative paritaire	
Titulaires	Suppléants
BRUNEAU Nathalie <i>Adjointe au Maire d'Écully</i>	ARCOS Sébastien <i>Maire de Charbonnières</i>
BLANC Anne-Catherine <i>Conseillère déléguée à Mornant</i>	BOULUD Michel <i>Maire de Simandres</i>
ZANNETTACCI Pierre-Jean <i>Maire de L'Arbresle</i>	JEANJEAN Corinne <i>Adjointe à Montagny</i>
CLOP Elyane <i>Adjointe au Maire de Vourles</i>	NÉLIAS Agnès <i>Maire d'Yzeron</i>
MOUYON Thomas <i>Adjoint au Maire de Jonage</i>	LOTTE Catherine <i>Maire de Brussieu</i>
GALLET Christian <i>Maire de Lozanne</i>	MALOSSE Daniel <i>Maire de Vaugneray</i>
GRANGE Charlotte <i>Maire de Lissieu</i>	GOUGNE Yves <i>Maire de Beauvallon</i>
STARON Catherine <i>Maire de Vourles</i>	MATHON Patrick <i>Adjoint au Maire de Genas</i>

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 27 avril 2026

Le Président,




Philippe LOCATELLI